

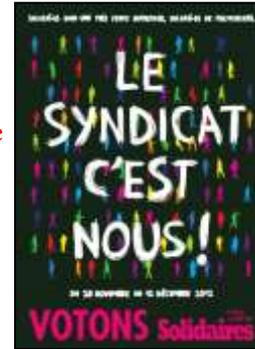
Le 3 décembre 2012

Elections dans les entreprises de moins de 11 salarié-es



Les salarié-es des entreprises de moins de onze personnes votent entre le 24 novembre et le 12 décembre. **Chaque organisation nationale et Solidaires départemental a reçu le tract en format A6 qui est à remettre en quelques exemplaires à chacun-e de nos syndiqué-es.**

Chaque adhérent-e Solidaires connaît quelqu'un qui travaille dans une entreprise de moins de 11 salarié-es : membre de sa famille, ami-e, voisin-e, ... Chaque syndiqué-e Solidaires peut participer en diffusant le flyer dans les boîtes aux lettres de sa rue ou auprès des salarié-es des commerces où ils/elles se rendent...



Les Solidaires départementaux et les organisations nationales Solidaires ont reçu **un tract pour des diffusions publiques** (gares, marchés ou sites à forte concentration de « TPE » comme les centres commerciaux, zones commerciales, etc.) et aussi **des affiches et des autocollants**. Des vidéos Solidaires sont également disponibles : www.solidaires.org/rubrique351.html

Notre Dame des Landes (44) : une lutte pour un autre monde

Le succès de la manifestation du 17 novembre, avec plus de 30 000 personnes, a permis la réoccupation et la reconstruction de la Zone A Défendre (ZAD), qui symbolise l'opposition au projet d'aéroport inutile. La réaction du gouvernement n'a pas tardé : quelques jours plus tard, 500 gendarmes étaient à nouveau présents sur le site pour évacuer manu-militari pêle-mêle, opposant-es, matériaux, outils et matériel de chantier. Il s'agit de faire table rase pour le bétonneur Vinci ! L'Union syndicale Solidaires dénonce le déchainement de violence orchestré par le gouvernement.

La résistance s'étend bien au-delà de la ZAD ; une centaine de collectifs de soutien existe sur l'ensemble du territoire, constitués depuis les premières expulsions, mi-octobre. Oui Monsieur Ayrault, nous n'avons pas la même vision du monde. La votre est faite de compétitivité, de productivité, d'atteinte grave à l'environnement, de misère sociale et sanitaire. Ce monde-là n'est plus tenable et rencontre une opposition grandissante. **La résistance de Notre Dame des Landes est le symbole d'une nouvelle vision d'avenir qui répond aux préoccupations sociales et environnementales pour un monde tourné vers les besoins des populations et non pas vers ceux des actionnaires, avides de dividendes quelles qu'en soient les conséquences pour les personnes et l'environnement.**



Florange (54) : solidarité avec les salarié-es d'Arcelor Mittal

La direction d'Arcelor Mittal a décidé l'arrêt définitif des hauts fourneaux de Florange. C'est un désastre social : 629 emplois auxquels s'ajoutent tous les salariés des sous-traitants et les intérimaires mis au chômage depuis le début du conflit. Il ne faut pas laisser faire ! Cela aurait des conséquences durables sur les conditions de vie de la population de la vallée de la Fensch qui verrait à nouveau disparaître une partie de son industrie. **Pourtant, Mittal a réalisé 4,2 milliards de bénéfices au cours des 18 derniers mois. D'un côté il s'enrichit, de l'autre il licencie ceux qui lui ont apporté tant de profits grâce à leur force de travail : les travailleurs/es de Florange, de Liège ou d'ailleurs.**

L'Union Syndicale Solidaires 54 met en avant des solutions possibles : réquisition et nationalisation préservant l'intégralité du site de Florange, droit de véto sur les licenciements pour les comités d'entreprise. L'Union Syndicale Solidaires 54 soutiendra toutes les initiatives que les salarié-es d'Arcelor et leur intersyndicale pourront prendre pour sauver leurs emplois.

Finances publiques : les raisons de la colère demeurent !

Le 27 novembre, dans un grand nombre de départements, les agents se sont rassemblés devant leurs Directions. Environ 600 sites étaient fermés. Les taux de grève sont très éclatés d'une direction à l'autre : entre 20 et 50%, le taux national s'élevant à 25 %. A Paris, les 500 grévistes rassemblés devant Bercy ont reçu le soutien d'une délégation de Solidaires Douanes, qui sera aussi dans l'action le 6 décembre.



Une première mobilisation légitime ! Plus de 26 000 suppressions d'emplois depuis 2002, 2 062 pour 2013 et 80 fermetures de trésoreries, de nouvelles coupes sombres dans les budgets de fonctionnement (-9% en 2013) s'ajoutant aux précédentes (- 8% pour 2012)... La casse du service public fiscal, comptable et foncier continue ! Pour Solidaires Finances Publiques, toutes ces raisons justifient d'inscrire cette première mobilisation dans la durée, en la prolongeant dans un premier temps par des actions locales : au moment des CT Locaux, en portant notre message de justice fiscale et sociale, et en mettant en débat les actions à mener. Il faut d'autres réponses !

Face à une crise qui détruit les solidarités et les valeurs du service public, les agents des Finances Publiques sont aux premières loges. Ils et elles subissent le repli du service public, les blocages des carrières, du pouvoir d'achat et une évaluation-notation injuste et pénalisante. Ils et elles vivent tous les jours les effets de la crise, la dégradation de leurs conditions de travail et des moyens d'assurer leurs missions ainsi que le manque de considération. Pression sur l'immobilier, fermetures de sites, restructurations, management par les indicateurs, fiscalité toujours injuste, tout cela continue ! Seule nouveauté : de fausses simplifications qui n'apportent pas de solutions et ne changent rien à l'insupportable réalité des services !

Tout cela peut et doit changer ! Les agents ne sont pas résignés ni fatalistes, ils ont commencé à l'exprimer le 27 novembre 2012 par une journée de grève légitime et nécessaire. Pour la justice fiscale, l'emploi, les conditions de travail et le pouvoir d'achat, Solidaires Finances Publiques continuera d'être porteur d'espoir et d'actions unitaires, en ne lâchant rien de nos revendications.

Cinéma Les Carmes (45) : salarié-es de TPE toujours en lutte



Près de deux mois après leur mouvement de grève, les salarié-es du cinéma *Les Carmes* souffrent. Non seulement, ils et elles n'ont pas obtenu de réponses à leurs revendications, mais ils et elles sont de plus en plus éprouvé-es dans leur travail quotidien :

- **Les pressions morales** continuent d'être exercées par le gérant M. Bertrand Mauvy, et se concentrent désormais sur les personnels syndiqués du cinéma.
- **Les contrats, la convention collective, le code du travail, continuent d'être méprisés** par le gérant, qui refuse d'en respecter les obligations.
- **Enfin, l'avenir du cinéma est de plus en plus incertain** : les bilans comptables des années 2009, 2010 et 2011 ne sont toujours pas connus ce qui risque légitimement d'entraîner le report ou la suspension de subventions publiques.

L'Inspection du travail, la Préfecture de Loiret, ont été mis au courant de ce que continuent de subir les salarié-es du cinéma *Les Carmes* d'Orléans. **La section départementale comme le syndicat national SUD Culture, l'Union départementale Solidaires Loiret, sont successivement intervenus auprès du gérant.** Avec les salarié-es, nous continuons d'exiger la fin immédiate des pressions morales, des conditions de travail vivables, la lumière sur la gestion comptable, des engagements sur l'avenir du cinéma et des emplois.

Chômeurs/ses : manifestation nationale du 1^{er} décembre

Quelques milliers de personnes ont manifesté à Paris le samedi 1^{er} décembre, à l'appel des organisations de chômeurs/ses (APEIS, AC!, MNCP, CGT Chômeurs). **CGT, Solidaires et CNT étaient dans la rue, pour exiger le respect et l'élargissement des droits des chômeurs et chômeuses, pour affirmer qu'il y a d'autres solutions que le chômage et la précarité ...** à condition de revoir fondamentalement le mode de répartition des richesses. Quelques initiatives ont eu lieu dans d'autres villes, dans le cadre de cette 10^{ème} manifestation annuelle des organisations de chômeurs et chômeuses (comme à Nîmes, sur l'initiative de Solidaires 30). Mais la participation syndicale, y compris de Solidaires, était en deçà de ce qui serait nécessaire, au vu de la situation du chômage, de la précarité, de la pauvreté, et de ce que nous disons être nos priorités.

Douanes:tous au siège le 6, pour demander des comptes !

Face à la situation sociale alarmante de la douane, l'état de déliquescence de sa hiérarchie supérieure et ainsi le flou complet laissé sur l'avenir de cette administration, l'ensemble des syndicats douaniers appellent les personnels à se mobiliser fortement le 6 décembre prochain à l'occasion de la réunion des directeurs au nouveau siège, à Ivry sur Seine.



Officiellement, la Révision Générale des Politiques Publiques a été stoppée ; en pratique, les suppressions d'emplois et les restructurations à la hache se poursuivent et pourraient même s'amplifier sous le nouveau nom de MAP (modernisation de l'action publique). Depuis quelques semaines, la Direction générale des Douanes n'a plus qu'une seule formule en bouche : elle aurait élaboré un « plan stratégique » pour définir l'avenir ... sauf qu'elle refuse absolument de parler de son contenu avec les représentant-es des personnels ! En revanche, elle convoque les directeurs interrégionaux et régionaux à Ivry le 6 décembre pour leur fixer une feuille de route dans le cadre de ce plan stratégique. Les personnels ont le droit de savoir ce que l'administration leur mijote ! **Le Directeur Général méprise le dialogue social, piétine les revendications exprimées par les personnels, s'en prend même à leurs carrières, et ses réformes ont contribué à dégrader les conditions de travail.** L'ensemble des organisations syndicales douanières appellent les personnels à se rendre à Ivry, le 6 décembre. Le service public douanier ne doit pas être uniquement l'affaire d'une poignée de hauts fonctionnaires.

AFPA : succès de la grève du 22 novembre

Les organisations syndicales CGT, CFDT, Force Ouvrière, SUD-Solidaires, CFE-CGC et CFTC de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) se félicitent du succès de l'action du 22 novembre :

- 3 000 manifestant-es (1 salarié-e de l'AFPA sur 3 !) à Paris.
- Une participation massive à la grève : 2 salarié-es sur 3 !
- Des expressions de soutien à l'action engagée pour la préservation du service public de la formation qualifiante des adultes : stagiaires (pétition spécifique en circulation), population (15 000 signatures recueillies à ce jour), élu-es politiques (parlementaires, maires, etc.).



C'est un mouvement d'une ampleur exceptionnelle, qui illustre la force de l'exigence des salarié-es de voir le gouvernement prendre ses responsabilités pour la formation qualifiante des demandeurs/ses d'emploi et des salarié-es subissant une restructuration. Une délégation des six organisations syndicales a été reçue à Matignon par des représentant-es du cabinet du Premier Ministre et du Ministre de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Elle a porté l'exigence des manifestants et des grévistes : que l'AFPA ait de nouveau les moyens de répondre aux besoins en formation qualifiante du pays. Les représentant-es du gouvernement ont renouvelé l'engagement de Jean-Marc Ayrault de « ne pas laisser tomber l'AFPA » mais ont refusé d'indiquer par quelles mesures concrètes ce soutien allait se traduire. Ils ont promis une réponse avant la fin de l'année. C'est maintenant que les décisions concrètes doivent être prises ! **La publication des derniers chiffres du chômage souligne encore une fois l'urgence sociale. Qui pourrait comprendre que dans un tel contexte le gouvernement laisse l'AFPA s'enfoncer dans une crise dont l'Etat lui-même est responsable ?** Les organisations syndicales CGT, CFDT, Force Ouvrière, SUD-Solidaires, CFE-CGC et CFTC de l'AFPA appellent les salarié-es à se réunir partout en assemblée générale pour convenir des suites à donner au succès de la journée d'action du 22 novembre.

Renault MCA (59) : lutte prolongée contre le vol des primes

Depuis le 2 novembre, les salarié-es de RENAULT MCA (Maubeuge Construction Automobile) se mobilisent pour leur pouvoir d'achat et bloquent la production de l'usine. Débrayages massifs 2 à 3 fois par semaine, barrages et interruptions de production de plusieurs heures se succèdent à l'initiative de SUD, rejoint par la CGT, CFDT et CFTC.

Chaque jour, plusieurs centaines de personnes manifestent dans l'usine, à travers les ateliers de tôlerie et sur la chaîne de montage. Les opérateurs venant de l'usine de Douai présents sur place se joignent aussi au mouvement et sont solidaires.

Tout s'est enflammé lorsque la direction a décidé de supprimer la prime de performance groupe, soit l'équivalent d'environ 500 euros. **Sur fond de discussions centrales concernant la compétitivité dans lesquelles la direction va demander encore davantage de sacrifices au personnel, les salarié-es de MCA n'acceptent la suppression des primes, alors qu'ils et elles travaillaient toutes les semaines plus 2 samedis par mois depuis le début de l'année.** Ces conditions de travail s'étaient encore dégradées avec le lancement du véhicule *Citan* en septembre où, après seulement 3 semaines de congés d'été au lieu des 4 habituelles, le rythme infernal s'est accru à 6 jours de travail par semaine (tous les samedis !). Pour flexibiliser le tout, la semaine 52 sera totalement travaillée alors que des Jours Non Travaillés sont prévus dès début 2013 avec une reprise le 7 janvier. Le bras de fer est engagé avec la direction qui menace de sanctions le personnel qui lutte. La désinformation et le chantage est à l'honneur tandis que **SUD demande une prime exceptionnelle pour rattraper celle perdue, et dénonce les dangers de « l'accord de compétitivité », discuté en central sur le dos des salarié-es.**

Apple : le ver antisyndical est dans le fruit

Le 21 septembre avait lieu la première grève, en France, des salarié-es de la firme informatique Apple. Ce mouvement était organisé par SUD (25 % des voix aux élections professionnelles de 2011). Groupe mondial accumulant des milliards de bénéfices, Apple refusait de financer des tickets-restaurant ! Cette grève a aussi permis de faire connaître les conditions de travail exécrables imposées aux salarié-es.



Les patrons d'Apple se vengent : elle a été en justice pour faire annuler la désignation de notre Délégué Syndical, un de nos représentants a été convoqué à un entretien préalable en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement, plusieurs grévistes ont reçu des avertissements.

Le Conseil des prud'hommes est saisi et le syndicat SUD Commerce et Services organisait le 30 novembre un rassemblement devant le siège d'Apple. **Nous ne laisserons pas les dirigeant-es aux ordres des actionnaires liquider le syndicalisme qui rappelle que ce sont les salarié-es qui produisent les richesses !**



Sans-papiers : une circulaire qui ne résout rien !

Le ministère de l'Intérieur a enfin sorti sa circulaire sur la régularisation des Sans Papiers, applicable le 3 décembre. Il est incompréhensible que celle-ci ait pu prendre autant de temps d'arbitrage et d'écriture, tant elle ne se démarque peu de l'idéologie du gouvernement Sarkozy. Alors que Valls dit vouloir une « approche apaisée de l'immigration qui a trop souvent été utilisée pour diviser les Français » il continue la démarche nauséuse de lier l'immigration aux « inégalités croissantes ». Comme vis-à-vis des exigences du MEDEF, le gouvernement cède à la pression idéologique de la droite et de l'extrême-droite sur la question des migrant-es.

Il continue la même politique de quota que le précédent gouvernement, affichant d'emblée le chiffre de 30 000 régularisations par an. Alors que nombre d'associations et d'organisations syndicales demandaient l'abrogation de l'exigence de cinq ans de présence sur le territoire, Valls persiste à maintenir ce critère. Si dans le cadre de la régularisation par le travail, la suppression de la liste des métiers et de l'employeur unique sont une avancée, la définition de plusieurs périodes de travail dans un délai contraint (huit mois de travail sur deux ans, trente mois sur cinq ans, ...), sont délibérément, dans un contexte de crise où le chômage s'accroît de jour en jour, un obstacle majeur à la régularisation. **Pour les femmes qui travaillent dans le secteur de l'aide à la personne, les critères retenus constituent un recul.** Il n'y a aucune volonté politique pour aborder de front le travail au noir et son corollaire la surexploitation de ces travailleurs/euses. Au contraire, ces personnes seront plus maltraitées que les autres sans-papiers car elles n'auront droit qu'à un simple récépissé avec autorisation de travail à condition d'être sur le territoire depuis sept ans ! Concernant les parents d'enfants scolarisés, avec l'exigence de cinq ans de présence et de trois ans de scolarisation de leurs enfants, le gouvernement est en deçà de ce qui s'est fait en 2006. Enfin s'agissant des jeunes majeurs, l'exigence d'être sur le territoire avant leurs 16 ans, ne répond pas à la demande des associations d'une régularisation sans conditions.

Le choix d'une circulaire, qui n'est pas un texte opposable au bénéfice des sans-papiers, laisse comme sous Sarkozy toute latitude à l'arbitraire préfectoral.

Alors que les conditions de travail des fonctionnaires des Préfectures sont déjà catastrophiques, le Ministère ne propose que des heures supplémentaires et l'embauche de vacataires face au probable afflux des dossiers. **L'Union syndicale Solidaires continuera à se battre avec l'ensemble des associations, des collectifs de sans-papiers, et des syndicats, pour exiger notamment la régularisation de tous les sans-papiers de plein droit, la carte unique de 10 ans.** La manifestation du 18 décembre prochain pour les droits des migrant-es sera l'occasion de porter ces revendications.

Pour l'égalité des droits, manifestation le 16 décembre

Le débat sur l'ouverture au mariage à tous dévoile l'aspect réactionnaire voire fascisant de notre société : haine et violence dans les manifestations contre le projet de loi, déclarations de personnalités politiques réaffirmant la prééminence de deux catégories déclinées à l'envie et dans cet ordre : l'homme/la femme, le père/la mère, l'époux/l'épouse. Quid des autres êtres humains ? Rien ! Il leur est demandé implicitement de rester à la place qui leur est assignée : dans l'ombre. Que l'on soit pour ou contre l'institution du mariage d'un point de vue général, **chaque fois qu'une partie de l'humanité ne jouit pas des mêmes droits, alors se trouve confortée, renforcée et légitimée l'oppression des un-es par les autres.** La femme reste le pendant de l'homme et n'est définie que par rapport à lui. Gays, lesbiennes, bi et transgenres doivent entrer dans ce schéma hétérosexuel pour pouvoir prétendre aux mêmes droits. Chacun-e doit entrer dans le moule déjà formé pour prétendre aux mêmes droits juridiques. L'Union Syndicale Solidaires réclame que tous les citoyen-nes aient les mêmes droits et appelle à la manifestation pour le mariage pour tous le 16 décembre et à toutes autres mobilisations pour l'égalité des droits.